

Cercle de confiance Numérique des Industries Stratégiques

Programme 2011-2012

1. Objectifs et enjeux

L'objectif du CNIS est de **développer la compétitivité de l'économie française grâce au numérique** :

- Créer un cercle de confiance regroupant les décideurs du numérique des industriels des industries stratégiques et les forces vives de l'AFNeT.
- Créer une dynamique de partage et de progrès autour des problématiques du numérique dans l'entreprise étendue, au travers d'échanges de haut niveau entre acteurs ayant des problématiques communes :
 - importance stratégique (enjeux de souveraineté dans certains cas),
 - domaine d'excellence de la France,
 - activité commerciale internationale,
 - cycles longs et importance du PLM,
 - sécurité,
- Engager des actions structurantes (projets, communautés de travail, ...) bénéficiant à tous.

Grâce à l'impulsion du Général de Gaulle, la France est en effet devenue un pôle d'excellence mondial dans les industries de souveraineté.

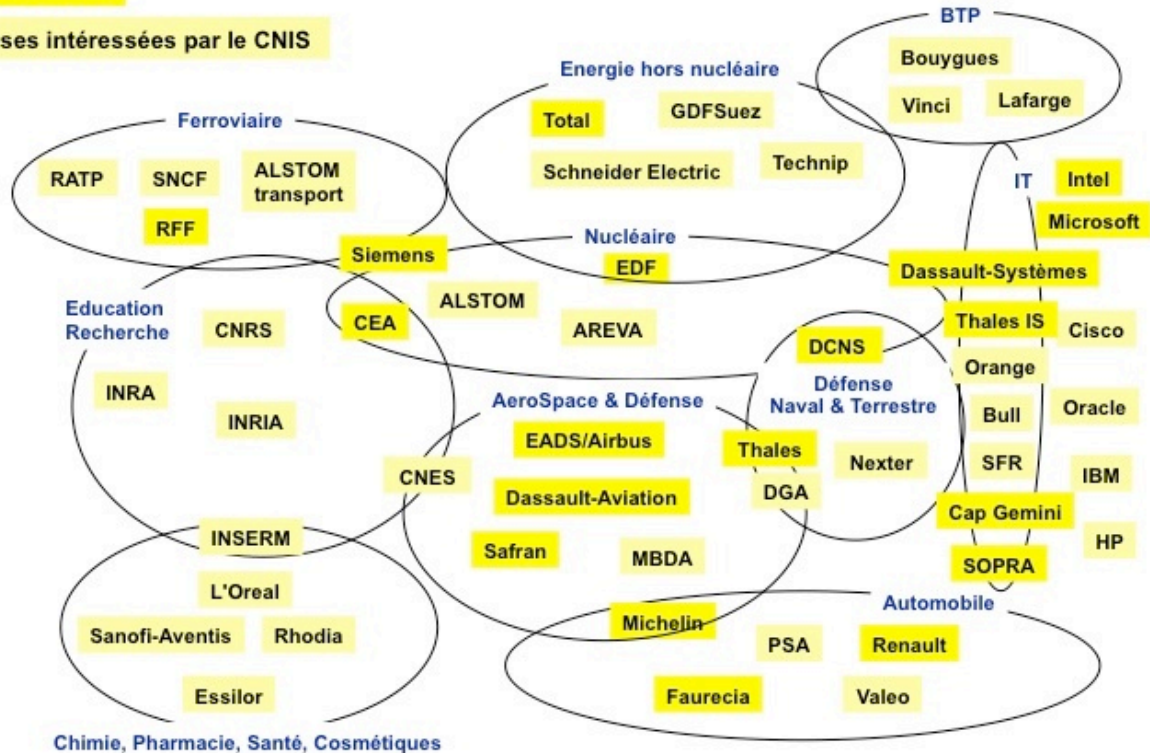
Le numérique introduit des innovations de rupture, permet de réduire les cycles et les coûts, et induit des transformations profondes.

Les actions à engager doivent permettre de répondre aux questions suivantes :

- Comment l'utilisation du numérique peut-elle accroître cette position de leader mondial ?
- Quelles bonnes pratiques (PLM, SCM, ...) et solutions techniques (Cloud, standards, ...) mettre en œuvre ou mutualiser au niveau français et européen, en tirant parti notamment de l'expérience de l'industrie aéronautique européenne au travers du Hub BoostAeroSpace, opérationnel en 2011.
- Comment optimiser la compétitivité globale de ces éco-systèmes grâce au numérique ?
- Comment garantir la sécurité, la pérennité des données ?
- Comment entraîner les PME dans la révolution numérique ?
- Comment garantir l'indépendance numérique française et européenne ?

Adhérents AFNeT

Entreprises intéressées par le CNIS



2. Démarche proposée

Le CNIS repose sur plusieurs types d'actions :

- **Les Dîners-Débats du CNIS, rencontres trimestrielles d'échange entre décideurs business et numériques de haut niveau dans un lieu prestigieux.** Le prochain Dîner-Débat sera consacré début novembre à la présentation du Hub BoostAeroSpace par ses fondateurs (EADS, Dassault Aviation, Safran, Thales) aux autres industriels, les suivants à des présentations d'expériences avancées par des industriels d'autres secteurs.
- Des **Commissions bimestrielles** sur des sujets fonctionnels, techniques ou juridiques, animés par des experts, réunissant des décideurs ou des experts des industriels membres du CNIS, et le cas échéant des partenaires technologiques, et produisant des documents de référence.
- Des **Manifestations ou Séminaires trimestriels** pour partager les travaux et accélérer la mise en commun des meilleures pratiques.
- La **rédaction de Livres Blancs** sur les sujets traités, sur le modèle des Livres Blancs de la collection "Les fondamentaux de la société de l'information" publiés par l'AFNeT, accessibles en ligne ou imprimés (sur demande) pour les adhérents de l'AFNeT.

3. Programme de travail

3.1 Dîners-Débats du CNIS

Le prochain Dîner-Débat du CNIS aura lieu **le mardi 22 novembre 2011** dans le cadre prestigieux de la Maison des Polytechniciens.

3.2 Commissions fonctionnelles, techniques ou juridiques

Les Commissions du CNIS			
Management	Cloud Computing, M. Pinon		
	Conduite du changement, A.M. Jonquière		
	Accompagnement des PME, E. Jonquière		
Fonctionnel	PLM Conception G. Forax - J. Brangé	SCM Logistique S. Scemama	Juridique S.Soubelet
Technique	Collaboration, N.Y. Kwon		
	Sécurité, P.Y. Caubit		
	Architecture technique, C. Sabourdin		

Les thèmes retenus à ce jour sont les suivants :

1. **PLM** : mardi 10 janvier 2012 - 8h30 à 10h30 (3^{ème} réunion) -
2. **SCM** : Mercredi 30 novembre 2011 – 15h00 à 17h30 (3^{ème} réunion)
3. **Sécurité** : Jeudi 1 décembre 2011 – 14h00 à 17h00 (2^{ème} réunion)
4. **Pérennité des données numériques** : Janvier 2012 à confirmer (2^{ème} réunion)
5. **Cloud Computing** : Jeudi 26 janvier 2012 – 8h30 à 10h30 (4^{ème} réunion)
6. **Juridique** : Jeudi 26 janvier 2012 – 8h30 à 10h30 (2^{ème} réunion)
7. **Implication des PME dans le numérique** : (date à confirmer)
8. **Management du Changement et Projets Numériques** : (date à confirmer)
9. **Architecture Technique** : (date à confirmer)
10. **Collaboration** : (date à confirmer)

NB : Sauf mention contraire, les réunions des Commissions auront lieu à l'AFNeT, 30 Rue de Miromesnil 75008 Paris.

3.3 Planning



4. Comment participer au CNIS

Tout industriel désirant participer au CNIS doit :

- Contacter l'AFNeT par mail (direction@afnet.fr) ou téléphone (01 53 43 82 70).
- Désigner un représentant dans les différentes Commissions, et transmettre ses coordonnées à l'équipe permanente de l'AFNeT (team@afnet.fr, Tel : 01 53 43 82 70), en précisant la ou les Commissions concernées.

Pierre Faure

Président de l'AFNeT
 Directeur e-business & CRM de Dassault Aviation
 BoostAeroSpace European Aerospace Digital Hub Chairman
 Mob. 06 84 64 62 68

Programme de la Commission PLM

Enjeux et stratégies Business du PLM dans les filières industrielles

Une majorité des filières industrielles fabriquent des produits avec de longs ou très longs cycles de vie avec les enjeux suivants:

- La conception et la fabrication de ces produits sont dorénavant réalisées entièrement numériquement. Leurs exigences de sécurité sont élevées dues aux contraintes réglementaires par exemple. Les exigences de maintenance opérationnelle des clients glissent de la propriété d'un produit à la garantie de disponibilité d'un service, avec la nécessité pour les industriels d'intégrer l'ensemble du cycle de vie du produit dans leurs calculs de retour sur investissement pour assurer la disponibilité des produits configurés pendant l'ensemble des phases de maintenance et de service de la vie du produit.
- La conception simultanée est le passage obligé du développement des nouveaux programmes industriels. Ceci nécessite d'impliquer de plus en plus de partenaires dans les processus de conception et de production, pour intégrer les contraintes de la production et de la maintenance dans les phases les plus amont du processus de conception, tant dans l'entreprise qu'au travers de ses partenaires et sur l'ensemble des métiers.
- La maîtrise du PDM est impératif pour contrôler les processus de conception, de production et de services une fois que ceux-ci sont distribués en profondeur dans la supply-chain. Les processus PDM doivent être accessibles à tous les niveaux de la supply-chain, et ces processus ne seront pas mis en œuvre sur un système unique et centralisé mais réellement distribués entre des systèmes d'information hétérogènes existants, en développement ou à venir. La seule manière de permettre à ces systèmes de partager la même sémantique des données est de définir un jeu de standards harmonisés pour l'échange de données et la communication entre systèmes d'information.
- La nécessité de l'amélioration continue en matière de qualité, coûts, délais, performance et gestion des risques.

- Pour gagner sur les délais, il nous faut exécuter les processus collaboratifs de gestion des configurations au travers de l'ensemble de la supply-chain.
- Donner à nos PME les moyens de rester dans la course
- Garantir l'archivage long-terme de la définition numérique des produits.

Animateur : **Jean Brangé**, Responsable AMOA PLM BoostAeroSpace, expert PLM ISO, jean.brangé@boost-conseil.com

Date troisième réunion : **Mardi 10 Janvier 2012**

Thème de la réunion : **Handover et interopérabilité dans l'espace**

Avec les clients comme les sous traitants, le hand over est au cœur du collaboratif dans les processus PLM

L'interopérabilité des SI passe par un modèle de référence avec un modèle de collaboration qui permettrait de faire un mapping pour maintenir son référentiel tout en conservant la propriété de ses outils propre de design.

Les standards sont aussi utiles pour communiquer en interne que pour échanger dans une communauté industrielle (Interoperability Frame work, SSG, ...)

Usage des standards : fertilisation croisée entre les filières aéro et d'autres filières.

Favoriser la synergie entre les communautés standard et les industriels (i.e Allemagne)

Réalisation et partage d'un catalogue des standards par filière et métier pour l'adapter au monde du ferroviaire de part les réseaux et les cas d'école AFNeT.

Thèmes proposés pour la Commission :

- Modèles de collaboration dans le PLM : in house co-located plateau, shared PDM repository on Hub,
- Visualisation 3D au service des processus collaboratifs
- Gestion de configuration Simulation distribuée.
- PLM et contraintes environnementales
- Data Quality et PLM
- MRO et PLM

Programme de la Commission SCM

Enjeux et stratégies SCM dans les filières industrielles

Les Marchés sont de plus en plus volatiles, les Cycles d'approvisionnement des produits de plus en plus courts, la Complexité de la supply chain croissante.

Le management du risque de la chaîne d'approvisionnement et l'amélioration des Taux de service des fournisseurs deviennent des impératifs stratégiques, alors que les besoins de réduction des coûts et des niveaux de stocks se poursuivent.

Il faut améliorer la compétitivité de la Supply Chain et renforcer les relations entre les DO, les équipementiers et les PME de niveau N-1, N-2, N-3, en les accompagnant d'un Programme d'Excellence Opérationnelle.

La collaboration numérique entre clients et fournisseurs est un des facteurs clés de succès pour répondre à ces enjeux.

Animateur : **Samy Scemama**, Responsable AMOA SCM BoostAeroSpace, expert SCM UN/CEFACT, samy.scemama@boost-conseil.com

Date troisième réunion : **Mercredi 30 novembre - 15h00 à 17h30**

Thème de la réunion :

1ere Partie : Résultats sur le mode de calcul des OTD et les Modes de calcul de la précision des Forecasts

Une analyse comparative des différents modes de calcul, définis lors de la session CNIS SCM précédente, nous permettra de dégager une tendance "Best Practice" cross industries.

- Comment se comparer ?
- Comment lancer un benchmark de quelques indicateurs (par exemple OTD en fonction du mode d'approvisionnement) ?
- Comment améliorer la fiabilité de ses forecasts ?

Réflexion sur le lancement d'un groupe de travail CNIS "Prévision des ventes & indicateurs de performance SC, les meilleures pratiques"

2ème Partie : Les principaux indicateurs Supply Chain et leurs modes de calcul

Evaluation de l'intérêt et de l'utilisation par les membres du groupe des indicateurs de performance supply chain dans les domaines suivants (basé sur SCOR) :

- SC Reliability,
- SC Responsivness,
- SC Agility,
- SC Costs,
- SC Asset Management

Thèmes proposés pour la Commission :

- Les stratégies de collaboration Clients/Fournisseurs Supply Chain et les modes d'approvisionnement standardisés associés
- Les niveaux de maturité eSupplyChain : présentation, limites et perspectives
- Panorama des solutions d'échanges numériques associées
- Les principaux indicateurs Supply Chain et leurs modes de calcul
- Les modèles multi-tiers collaboration : utopie ou réalité
- Mesurer et améliorer la précision des Forecasts
- Les méthodes de diagnostic SupplyChain

Programme de la Commission Sécurité

Animateur : **Pierre-Yvon Caubit**, Responsable AMOA Sécurité BoostAeroSpace, Boost-Conseil, pierre-yvon.caubit@boost-conseil.com

Date deuxième réunion : **Judi 1 décembre – 14h00 à 17h00**

Thème de la réunion : suite à la première réunion seront abordés les thèmes suivants

- vue d'ensemble des étapes de mise en place d'une démarche de sécurisation et l'analyse fine du filtrage des données sortantes, (contrôle de la donnée sortante et Data Management)
- description détaillée du mécanisme SAML

Présentation d'une synthèse des éléments constitutifs de la démarche globale (politique de sécurité des certificats).

Présentation des principales étapes formelles nécessaires à la mise en œuvre d'un service de sécurité logique. Nous nous appuyerons sur l'exemple du projet BoostAeroSpace. Parmi les étapes essentielles on notera : une charte de sécurité globale, une politique de conformité, de génération et de mise en œuvre des certificats numériques, les spécifications fonctionnelles générales d'une solution conforme aux exigences, les exigences de sécurité des applications pour adhérer au périmètre de sécurité, etc.

Description détaillée du mécanisme SAML.

Le mécanisme SAML est la pierre angulaire d'une solution de sécurité évolutive et interopérable. Nous décrirons les protocoles d'authentification, de fourniture d'attributs et de sollicitation des autorisations d'accès. Nous donnerons une brève description des structures de données échangées par le mécanisme SAML. Nous signalerons également la complémentarité des mécanismes (standards) de sécurité mis en œuvre par les différentes couches réseaux lors d'échanges entre entité clients et entité serveurs.

Contrôle de la donnée sortante (Data Management) de l'analyse fine du filtrage des données sortantes et leur pérennité.

Nous présenterons les principes de ce type de contrôle, puis décrirons le standard XACML qui propose une description des règles et une mise en œuvre indépendantes des diverses solutions techniques du marché.

Nous montrerons la complémentarité SAML et XACML.

Thèmes proposés pour la Commission :

- Exigences fortes de sécurité comme l'authentification basée sur des certificats numériques X509
- Besoin de responsabilisation des utilisateurs et des partenaires (délégation de l'administration des utilisateurs partenaires)
- Exigence de logs d'activité permettant d'imputer toute action d'accès ou d'administration, de réaliser des audits de sécurité ...
- Mise en place d'un espace de confiance entre partenaires : charte de sécurité, politique de sécurité, définition d'une politique de Certificats Numériques
- Mise en œuvre d'un bridge permettant de créer un espace de confiance entre les PKI des partenaires.
- Solution IAM appuyées sur cet espace de confiance PKI et assurant l'authentification des utilisateurs puis le contrôle d'accès aux environnements applicatifs mis en place dans cet espace de confiance (Collaboration, PLM, SCM, ...).
- Mise en œuvre d'une fédération d'identité interopérable telle que définies par Liberté Alliance et SAML V2.

Programme de la Commission Pérennité des données numériques

Enjeux de l'Archivage long terme

L'utilisation du 3D pour la conception et la fabrication dans l'industrie pose de nouvelles questions en matière de préservation des données pendant tout le cycle de vie du produit.

Ces questions sont sans réponses simples alors que l'utilisation du numérique se généralise.

Le cas de Dassault Aviation est illustratif : la définition du Falcon 7X est entièrement numérique, sans plan papier, et les autorités de certification exigent sa conservation pendant toute la durée d'exploitation des avions du programme. Les Falcon 7X seront produits pendant une période de 30 à 40 ans, et leur durée de vie étant du même ordre de grandeur, cela signifie que ces données devront être conservées pendant une période de 70 ans environ, avec une intégrité à valeur probante puisque, en cas d'accident, les responsabilités sont établies pénalement et peuvent être très lourdes.

Pourtant, l'obsolescence informatique matérielle et surtout logicielle paraît incompatible de cette obligation : un document écrit il y a moins d'une vingtaine d'années avec un IBP PC AT sous Word 2 est aujourd'hui impossible à relire. En admettant que la disquette 5 pouces 1/4 soit encore lisible et que l'on puisse connecter un lecteur à un ordinateur moderne, on ne pourra pas importer le document sur une version récente de Word, dès lors que quelques fonctions avancées de l'éditeur de texte de l'époque aient été utilisées.

Dassault Aviation a cependant répondu à cette exigence puisqu'elle est la première Société au monde à avoir été certifiée par les autorités européennes et américaines sur la base d'une définition 3D entièrement numérique.

Animateur : **Philippe Ebert**, Responsable des Architectures Techniques et de l'Archivage Numérique 3D, Dassault Aviation

Date deuxième réunion : **(Janvier 2012- à confirmer)**

Thèmes de la réunion **(à confirmer)**

Débat et programme de Travail de la Commission

- Les enjeux de l'archivage long terme des données
- Besoins et solutions
- Axes de travail

Programme de la Commission Cloud Computing

Enjeux et stratégies du Cloud Computing pour les filières industrielles

Le cloud computing constitue une importante transition et révolution conceptuelle en matière de prestation de services informatiques. Il promet de nombreux gains en termes d'efficacité, de flexibilité, et de collaboration, alors que la demande relative aux centres de données continue de croître à un rythme soutenu. À mesure qu'évoluent les outils, les architectures, et les solutions, de bonnes pratiques émergent, qui peuvent être partagées, et de nouveaux défis apparaissent, qui doivent être adressés.

Cet atelier a pour objectif de présenter les bonnes pratiques du cloud sécurisé au service de la compétitivité et de l'innovation des filières des entreprises industrielles françaises.

Etant donné la richesse du sujet à traiter ainsi que les contraintes d'agenda de chacun la commission Cloud Computing propose le calendrier de rendez-vous suivant :

- **tous les premiers mercredi du mois à partir de Septembre** un échange plus court sur **deux heures** sous un format petit déjeuner
- **une session transverse par trimestre**, en lien avec d'autres commission du CNIS couvrant notamment des enjeux juridique ou de sécurité liés au Cloud ou bien encore sous un angle plus orientée métier comme Cloud computing et Supply Chain qu'il vous plaira d'aborder.

Animateur : Marie Pinon (Intel)

Date troisième réunion : Mercredi 9 novembre – 8h30 à 10h30 (*petit déjeuner thématique*)

La méthodologie en action et retour d'expérience marché par les opérateurs

Après une première session axées sur la méthodologie et ayant pour objet la définition des attentes des participants, ce deuxième atelier sera consacré aux enjeux rencontrés par les participants dans les projets migration ou de déploiement.

- Les échanges, dans la continuité de la première session, seront conduits par un expert autour d'une approche structurée et d'outils, prenant en compte la typologie d'applications, les besoins des utilisateurs, les services à déployer avec leur niveau de criticité, que chacun viendra enrichir ou pourra appliquer à son propre environnement.
- En deuxième partie, les acteurs télécoms (orange et/ou SFR) partageront la vision actuelles et les perspectives sur le marché français.

Sessions suivantes proposées :

La session 3 : sera axée sur **l'interopérabilité et la réversibilité** autour d'initiatives sur le territoire

- Echange autour de la Présentation des travaux de l'ODCA* par un industriel français membre.
- Un exemple de développement français : l'initiative Compatible One.
- Retour d'expérience d'une grande entreprise française ayant développé sa propre solution, déployée depuis 2 ans et mise en perspective d'un point de vue RH

La session 4 : atelier transverse : **Cloud et sécurité des données, gestion d'identité**

La Session 5 : le cloud dans les filières : échanges à partir du cas du hub boost aerospace et la simulation numérique dans le cloud pour les PME

Programme de la Commission Juridique et Numérique

La coopération numérique inter-industriels induit, sur le plan juridique, au moins un triple niveau d'enjeux.

Des enjeux de sécurité : la collaboration numérique inter-industrielle induit l'échange et le traitement permanent d'informations de toutes natures (techniques, commerciales, industrielles...) et de toutes valeurs, dont l'encadrement juridique s'impose à divers titres : **protection du patrimoine informationnel/intellectuel, traçabilité et imputabilité de l'action, conservation de l'information...** La confiance dans ce mode de travail collaboratif, implique donc la mobilisation d'outils juridiques complémentaires (contractuels, légaux et règlementaires) afin de garantir aux différents acteurs impliqués **une action industrielle sécurisée.**

Des enjeux d'efficience : la coopération inter-industrielle traduit un objectif d'optimisation de la relation entre partenaires qui peut se matérialiser par exemple par des cycles organisationnels (PLM, SCM), des techniques de gestion distante du système d'information (Cloud Computing) ou encore une intégration (technique et/ou juridique) et une interopérabilité renforcée. A chacun de ces outils de rationalisation ou d'efficience de la relation inter-industrielle, **répond un cadre juridique à construire entre contraintes légales et/ou réglementaires** (droit de propriété des tiers, droit de la concurrence...) et **aménagement contractuel optimal pour les acteurs de la chaîne en cause** (propriété intellectuelle et know-how, confidentialité, responsabilité...).

Des enjeux d'extranéité : la coopération industrielle est directement ou indirectement en prise avec des enjeux internationaux qu'il importe **d'intégrer dans la stratégie de construction du réseau collaboratif** : identification et prise en compte des éléments d'extranéité parfois incontournables (ordre public national...), choix d'un **cadre juridique optimal à une relation multinationale...**

Animateur : **Sophie Soubelet-Caroit**, SSC Avocats, avocat au barreau de Paris, ssc@soubelet-avocats.com

Date deuxième réunion : **Jeudi 26 janvier 2012**
– 8h30 à 10h30 (*petit déjeuner thématique*)

Thèmes de la réunion :

Le caractère transfrontalier du Cloud Computing : enjeux juridiques

Les spécificités du caractère transfrontalier du Cloud Computing : une territorialité mouvante et parfois non définie

La conséquence de ce caractère frontalier : la mondialisation du cadre juridique du Cloud Computing

La gestion de la mondialisation juridique : identification des disparités de ce cadre juridique mondialisé et de la marge de liberté laissée aux parties. Vers une détermination de zones géographiques compatibles avec les impératifs du Cloud Computing ?

Cette mondialisation juridique peut-elle, dans certains cas, constituer un obstacle au Cloud Computing ?

Environnement juridique d'une plate-forme numérique collaborative : cadre légal et réglementaire commun à toute démarche collaborative, spécificités juridiques de certains modes organisationnels (type Cloud Computing, hébergement externalisé...) et aménagements conventionnels (délimitation des droits et obligations).

Cas d'école : **le Hub numérique BoostAeroSpace**, Cloud sectoriel de l'industrie aéronautique européenne fondé par Airbus, Dassault-Aviation, EADS, Safran et Thales.

Programme de la Commission Implication des PME dans la révolution numérique

Enjeux du numérique pour les PME industrielles

Les PME françaises sont de **petite taille**, souvent « isolées » et pouvant difficilement dégager seules des moyens financiers et humains pour des technologies jugées souvent complexes et avec un "retour sur investissement" difficilement mesurable.

La dématérialisation des échanges n'est pas la plupart du temps une priorité pour les petites entreprises. De nombreuses PME françaises sont dans une logique verticale de filière orientée vers quelques grands donneurs d'ordre nationaux.

Il est donc nécessaire d'inciter les PME sous-traitantes à développer les échanges collaboratifs et les partenariats.

Animateur : Erick Jonquière, Chef de projet, AFNeT, erick.jonquiere@afnet.fr

Date première réunion : (tbc)

Thèmes de la réunion : Typologie des acteurs TPE-PME - ETI - (Etat de l'art)

Les grappes d'entreprises et les clusters comme levier de l'intégration du numérique

Lors de cette première réunion une présentation pratique de collaboration entre PME industrielles :

l'exemple **de la plateforme PI3C**

Thèmes proposés pour la Commission :

- Typologie des acteurs TPE- PME - ETI vers une vision cartographique des acteurs de filières
- Les grappes d'entreprises et les clusters comme levier de l'intégration du numérique
- Actions collectives : Les grands programmes filières (Aéro, Auto, Bâtiment, ...), les contrats de développements, les accords de branches... ·
- TIC&PME2010 : "guide de déploiement" et principaux acteurs locaux au soutien de l'action territorialL
- L'exemple de l'automobile : **programme d'accompagnement CORAIL** de PSA
- L'exemple de l'automobile : **Diagnostic Logistique** dans les PME sous traitant Auto (Synthèse LogisTIC GALIA)
- L'exemple de l'aéronautique: anticiper le déploiement d'un grand programme "**BoostAeroSpace**"
- **PME et Cloud Computing:** mirage ou réelle opportunité

Programme de la Commission Management du Changement et Projets Numériques

Enjeux du Management du Changement

Un projet de changement répond aux caractéristiques générales d'un projet. Ce qui le distingue, c'est que sa réussite dépend autant de la manière dont les différents acteurs impliqués dans le projet auront adhéré et se seront appropriés les objectifs et solutions du projet, que de la qualité technique et objective des solutions mises en place.

Maintenir la cohérence

Dans l'univers mouvant des entreprises, une action de changement n'est ni isolée, ni unidimensionnelle : un projet se nourrit de nombreux autres projets, un projet n'a pas un seul objectif. Savoir coordonner les dimensions techniques économique, humaine, organisationnelle de tout projet de changement est primordiale. Cela suppose souvent de conjuguer l'expertise de niche et la vue d'ensemble.

Tirer parti des événements

Comme dans tout projet, il est bon de définir un cap, prévoir un cadencement, se projeter et programmer. Mais conduire un projet de changement, c'est aussi tirer parti des événements, fastes ou néfastes qui, naturellement surgissent ... et qui vont enrichir la démarche.

Avancer collectivement

L'important dans la démarche de changement, c'est d'avancer, et surtout d'avancer ensemble.

Pour cela, il s'agit de trouver des solutions spécifiques, acceptables, viables, conformes aux objectifs, plutôt qu'une solution techniquement parfaite sur le papier... et rejetée par les acteurs. C'est pourquoi il faut préciser les rôles, provoquer les contributions. Il ne s'agit plus seulement de définir et mettre en place la bonne solution mais de travailler avec les acteurs concernés pour définir et mettre en place la solution qu'ils auront envie ou accepteront de faire fonctionner.

Aider à voir autrement

Dans le cadre de ces projets coexistent différentes logiques d'acteurs, dont les objectifs peuvent apparaître décalés voire contradictoires. Toute démarche de changement doit permettre à un groupe d'acteurs de « voir autrement » la situation. L'espace de l'invention étant ainsi dégagé, de nouvelles idées vont pouvoir émerger. Des idées « inventées » par les acteurs eux-mêmes, à transformer en actions.

Animateur : Anne-Marie Jonquière, Responsable de la Conduite du Changement de grands projets du CEA, enseignante en Masters HEC, Mines et ENSAM, anne-marie.jonquiere@cea.fr

Date première réunion : date à confirmer

Thèmes proposés :

Une série de 6 ateliers, à vocation à la fois méthodologique et de partage d'expériences, qui s'appuieront sur les projets et attentes des participants.

Nous proposons les étapes successives :

- Identifier un projet de changement
- Caractériser les acteurs et leurs conditions d'adhésion
- Projets informatiques : mesurer le « taux de transformation » associé
- Projet de changement : quelles sont les étapes ?
- Conduite du changement : méthodes et outils
- Dimensionner un projet de changement (organisation, ressources)

Programme de la Commission Architecture technique

Architecture d'entreprise et des DOMAINES DE CONFIANCE

Depuis toujours le processus de production de la valeur est un processus qui couvre de nombreuses entreprises; Ces entreprises sont partenaires, sous-traitantes mais aussi clientes.

Dans ce processus, chaque changement d'acteur entraîne une interface. Ces interfaces initialement humaines sont devenues papier et évoluent actuellement vers un format numérique. Le passage d'un acteur à un autre au sein des processus s'accélère.

Le SI des entreprises à toujours été conçu en support aux processus. Chacun de ces maillons évolue vers une plus forte interconnexion avec les autres maillons d'une même chaîne.

On constate que le rattachement des maillons au sein de la chaîne de production apporte de nombreux gains de productivité, on constate également un besoin de plus en plus fort d'adaptation des acteurs à ces nouveaux processus.

Comment l'architecture d'entreprise peut-elle aider à répondre à ce besoin ?

Comment construire aujourd'hui le SI qui permettra de s'adapter au évolution de demain ?

**Animateur : Charles-Alexandre Sabourdin
Fontaine Consultants**

Date première réunion : date à confirmer

Thèmes de la réunion : Des entreprise de plus en plus « étendu » : comment maîtriser l'évolution du SI et selon quel modèle d'architecture ?

Thèmes proposés pour la Commission :

- Présentation des fondamentaux de l'architecture d'entreprise et des portails
- Les différents modèles de mise en œuvre et retour d'expérience
- La mise en œuvre de portail permettant la collaboration sur plusieurs niveaux de profondeur de la chaîne de valeur
- La gestion de processus multi-entreprises
- Les bonnes pratiques de gouvernance
- Quelles sont les pratiques existantes et leurs limites, à quoi doit-on s'attendre dans le futur ?